

Prise de rendez-vous au CAMSP :

Tél. 05 56 79 56 27 - Fax 05 56 79 49 07

Mail : camsp.polyvalent@chu-bordeaux.fr

Cette adresse est exclusivement réservée aux demandes de prises ou annulations de rendez-vous.

Contacts

CAMSP, CHU de Bordeaux - Hôpital des Enfants
Hôpital Pellegrin
Place Amélie Raba-Léon, 33076 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 79 56 27

CAMSP, antenne de Castelnau de Médoc
5 rue du Stade 33480 Castelnau de Médoc

CAMSP, antenne de Marcheprime
11 rue Jacques Blicq 33380 Marcheprime

CAMSP, antenne de Libourne
Site de Garderose - CH de Libourne
70 rue des Reaux, BP199 - 33505 Libourne cedex

Toutes les consultations médicales ont lieu à l'hôpital des Enfants (hôpital Pellegrin).

Les bilans d'évaluation et soins ont lieu dans l'établissement le plus proche de votre domicile, dans l'un des quatre sites ci-dessus.



Pensez à donner
à votre hôpital

don.chu-bordeaux.fr



CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
BORDEAUX

Hôpital Pellegrin

Place Amélie Raba-Léon 33000 Bordeaux
Tél. 05 56 79 56 79

+ chu-bordeaux.fr



Centre d'action médico- sociale précoce (CAMSP) polyvalent

Accueil des enfants de 0 à 6 ans et de leurs parents
sur rendez-vous à l'hôpital des Enfants.



CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
BORDEAUX

Pôle pédiatrie

Service de neuropédiatrie, médecine
physique et réadaptation pédiatrique, neuro-
développement pédiatrique



Le comportement de votre enfant vous interroge :

- Il ou elle ne fait pas les progrès moteurs que vous attendez.
- Son éveil vous inquiète.
- Son langage est lent à apparaître ou difficile à déchiffrer.
- Sa façon de communiquer est particulière ou non adaptée.
- Il ou elle est en situation de handicap ou présente une vulnérabilité nécessitant une surveillance de son neurodéveloppement,
- Il ou elle présente une surdité associée à d'autres vulnérabilités ou déficiences.

Vous souhaitez : un avis, une information, une aide, un projet de soins ?

L'équipe pluridisciplinaire du CAMSP polyvalent vous accueille.

Votre enfant est reçu la première fois à l'hôpital Pellegrin par un médecin qui propose, si besoin :

► Un bilan d'évaluation du développement :

- moteur et/ou psychomoteur
- langagier
- psychoaffectif et cognitif

► Les examens complémentaires nécessaires.

► Un projet de soins et d'accompagnement individualisés :

- adapté et spécifique
- évolutif
- respectueux de la globalité de l'enfant
- en concertation avec vous

Une réorientation vers un lieu de soins plus adapté à votre enfant peut aussi être proposée dès la première consultation médicale.

Le CAMSP ne réalise pas de bilan d'audition.

Le CEAJE est le centre référent dans l'exploration de l'audition et le diagnostic de surdité du jeune enfant.

Pour accéder au site internet, flashez ce QR code →



L'équipe pluridisciplinaire est constituée de :

- Médecins : pédiatre, neuropédiatre, néonatalogue, pédopsychiatre, médecin physique de rééducation, dont l'un sera le médecin référent, porteur du projet de l'enfant
- Psychologues
- Orthophonistes
- Psychomotriciens, psychomotriciennes
- Kinésithérapeutes
- Assistants ou assistantes sociales
- Secrétaires

Elle assure le lien avec :

- la famille,
- le médecin traitant,
- les services de l'hôpital des Enfants
- le service de la protection maternelle infantile (PMI), et la cellule accueil handicap de la PMI si besoin,
- le lieu de vie de l'enfant si nécessaire et à la demande des parents (crèche, école),
- la maison départementale de la personne handicapée (MDPH) dès que nécessaire.